

- **Archéologie** : les archéologues territoriaux étaient appelés à rejoindre la grève de la profession et la manifestation parisienne, le 12 juin 2025. La profession s'est mobilisée contre des mesures mettant en cause l'archéologue préventive avec notamment la possibilité pour les projets de centrales photovoltaïques de s'installer et de détruire des vestiges en toute impunité. La préfecture de Paris attendait 400 personnes, les archéologues étaient plus de 1300 sur un total de 3000 à 3500 professionnels. Plus d'un tiers de la profession a fait le déplacement jusqu'à la capitale. Les dernières manifestations d'ampleur datent de 2003.

- **Grand-Chambéry (73)** : Victoire des agents de la collecte de Grand Chambéry ! Après quatre jours d'une grève massive et exemplaire engagée avec leur syndicat CGT, les agents du service de collecte de Grand Chambéry ont décidé, le 6 juin, de reprendre le travail. Avec 80% de grévistes, ce mouvement a contraint la direction à répondre favorablement à la quasi-totalité des revendications. Comme l'indiquent nos camarades, il s'agissait d'une grève « pour pouvoir exercer son métier dans des conditions humaines, sécurisées et respectueuses, avec des tournées équilibrées, des charges soutenables, et une reconnaissance des efforts quotidiens. ». Parmi les engagements obtenus dans le protocole signé le 6 juin, figurent le rééquilibrage complet des tournées ; des pauses et des fins de journée à horaire fixe ; une limitation stricte des tournées en mono-rippeur, désormais sur la base du volontariat ; un nettoyage régulier des camions, reconnu comme élément essentiel de salubrité pour les agents ; des engagements en matière de management, avec une vigilance accrue sur la communication interne et la prise en compte des signalements du terrain.

- **Grand-Angoulême (16)** : Victoire des agents de la collecte des déchets de la ville d'Angoulême. Un accord a été signé vendredi 13 juin à la suite de la grève qui touchait le service des déchets depuis plus de 15 jours. Après une série de réunions infructueuses voire houleuses, la CGT qui a demandé une nouvelle rencontre pour aboutir. Les grévistes ont obtenu la revalorisation de 70 euros de leur prime-socle par personne, et une augmentation du « bonus agression », qui passe de 10 à 30 euros. Les sept déchetteries de l'agglomération ont été rouvertes dès samedi matin.



Rassemblement des agents de la collecte du Grand Angoulême



Devant une déchetterie du Grand Angoulême

- **Mérignac (33)** : le syndicat des personnels a posé un préavis de grève pour la journée du 17 juin, jour de la réunion de la CAP, pour l'augmentation des quotas de nomination au sein de la municipalité, contre le trop grand nombre d'agent bloqués dans leur carrière et pour éviter le tassement des grilles. Le syndicat revendique des règles claires, transparentes et justes pour tous les avancements en promotion sociales.

- **Orléans-Métropole (45)** : préavis de grève posé pour la journée du 19 juin dans le cadre d'une mobilisation pour dénoncer le blocage des dossiers des agents, l'absence de dialogue social, et le refus de la collectivité de négocier avec le syndicat.

- **Conseil Régional Grand-Est** : le 26 juin, le syndicat a organisé une journée d'action contre la précarité et la souffrance au travail, pour porter « la voix des invisibles, des contractuels précaires, des agents épuisés, des collègues isolés, fragilisés, abîmés par des pratiques qui n'ont plus rien de social ».



- **Chilly-Mazarin (91)** : A l'appel du syndicat CGT, les agents de la ville et du CCAS étaient appelés à faire grève le 26 juin pour protester contre une détérioration générale des conditions de travail, l'absence de reconnaissance du travail effectué par les agents.

- **Donzère (26)** : le syndicat a posé un préavis couvrant la période du 20 au 30 juin pour riposter à une procédure disciplinaire contre un délégué CGT et pour défendre ses revendications sur l'amélioration des conditions de travail.

- **Conseil départemental (63)** : Préavis de grève reconductible à compter du 24 juin, pour l'amélioration urgente des conditions de travail au sein du pôle des solidarités sociales et pour la reprise des négociations sur la PSC.

- **Dijon (21)** : préavis posé du 2 au 4 juillet 2025, couvrant les personnels des bibliothèques, de la ville du CCAS et de la Métropole. Comme l'indique l'appel intersyndical,

ce mouvement de grève vise à exprimer les inquiétudes et revendications des agent.es concernant une situation préoccupante en matière de risques sociaux-organisationnels.

- **Bezons (95)** : Les agents municipaux de Bezons étaient appelés à faire grève le 25 juin 2025 pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail, avec de nombreux départs non remplacés, et pour des mesures concrètes pour améliorer la situation. Les revendications incluent une revalorisation du RIFSEEP, l'instauration d'une prime d'attractivité salariale pour les agents des crèches publiques, et la récupération du lundi de Pâques pour les agents travaillant du mardi au samedi.

- **Fleury-Mérogis (91)** : Les ATSEM étaient appelées à faire grève le 19 juin pour affirmer leur refus de la réduction de leurs congés, et la suppression de récupérations des pauses non prises pour le bien-être des enfants et du service. Face à la précarité durable, au silence face à leurs revendications depuis des mois, à l'absence totale de dialogue social réel et une dégradation des conditions de travail les ATSEM demandent à être écoutées et à ce que leurs représentants syndicaux CGT soient respectés et entendus par la direction.

- **Bouguenais (44)** : Près de 80 agents municipaux se sont rassemblés devant la mairie le 24 juin pour protester contre des primes jugées insuffisantes et des conditions de travail dégradées. Le secrétaire général de la CGT à Bouguenais a exprimé un « ras-le-bol général » face à un « management toxique ». La mairie, comme c'est souvent le cas a qualifié cette grève d'« incompréhensible ». Le ras le bol général est pourtant bien présent et parfaitement compréhensible pour les agents.

- **Obernai (67)** : Le syndicat CGT pose un préavis à partir du 3 juillet pour couvrir toutes les mobilisations sur les deux piscines de la ville compte tenu de la dégradation des conditions de travail accentuée par l'arrivée de la période estivale. Le syndicat dénonce notamment le manque de personnel, les pannes, qui provoquent des tensions avec les usagers de la piscine.